



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 10 avril 2021 en Visioconférence

Présents : BEAUCREUX Joël, BODIN Sophie, BREST Guinal, BROSSARD Claude, CRUBLET Claire, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, DUCOS Éric, ÉVENO Jonathan, ÉVENO Patrick, GUENET Alain, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LORRE Catherine, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain, LORINEAU David (coopté).

Invités : RENAUX Kenny, MILON Kévin.

Excusé : LOMÉNECH Michel

1) Accueil, informations du Président

Renan THÉPAUT souhaite la bienvenue aux membres du conseil de Ligue.

Renan THÉPAUT a souhaité retarder le Conseil de Ligue dans la mesure où malheureusement, il n'y a presque plus d'activité et qu'une certaine visibilité était nécessaire avant de pouvoir prendre les premières décisions.

Le Président précise que le Bureau exécutif s'est réuni hier et qu'il ne reviendra pas sur toutes les informations. Il s'est empressé de communiquer le compte-rendu le plus rapidement aux membres du Conseil de Ligue et reste à disposition de tous pour apporter des précisions à ceux qui le souhaitent.

Il informe les membres que M. Yannick MORIN a été élu président du Comité Régional Olympique et Sportif breton, félicite Sophie BODIN qui a été élue au Bureau du CROS et remercie Claude pour tout le temps qu'il a représenté le tennis de table dans le mouvement sportif breton.

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 31 octobre 2020

Les modifications proposées par les membres ont été apportées.
Le PV du 31 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

3) Situation sanitaire administrative, technique et sportive

- a) **Situation administrative** : Le Président informe les membres de la situation des salariés.
- Nadine continue son activité au siège de la Ligue (elle sera la seule à la Ligue avec par conséquent des risques très limités voir quasiment nuls sur la propagation du Virus)
 - Isabelle est en chômage partiel jusqu'à nouvel ordre
 - Kévin est en télétravail jusqu'à nouvel ordre.

- Nicolas est en télétravail chargé de suivre les dossiers administratifs pour les joueurs du pôle et éventuellement de les suivre dans leurs entraînements personnalisés dans leurs clubs s'ils y sont autorisés par le Ministère et la Direction Technique Nationale
- Vivien est en chômage partiel jusqu'à nouvel ordre et pourra se consacrer à la préparation du concours de Professorat de Sport.
- Kenny qui dépend de la DRAJES est également en télétravail et se plie aux dispositions prises par les instances gérant la formation DEJEPS à Nantes.

b) Situation technique : (Kenny informe les membres de la situation des techniciens)

- Les stages sont supprimés.
- Kenny a contacté 32 entraîneurs bretons sur 33 :
 - CD22 – 5
 - CD29 – 9
 - CD35 – 10/11
 - CD56 8
- Sujets évoqués :
 - Activité au club
 - Chômage partiel et maintien de salaire
 - Lien avec les licenciés et reprise ?
 - Carte pro
 - Etat psychologique
- Actuellement, tout est à l'arrêt. La situation financière est bonne pour cette saison mais les craintes pour la suite reposent sur les pertes envisagées de licenciés et le maintien des partenaires.
- Les formations d'entraîneurs sont supprimées.
- Un projet de Formation à distance du niveau Animateur Fédéral est en cours avec les Pays de La Loire et le Centre Val de Loire.
- Depuis novembre une certaine démobilisation de beaucoup de monde est sensible à tous les niveaux.
- Les entraînements du pôle réalisent un excellent suivi apprécié par les parents des joueurs.
- Un projet "Performance et Santé" est en cours
- Kenny se fait l'interprète des techniciens pour saluer le travail de la commission sportive et de son Président dans les annonces toujours bien explicitées.

Renan remercie Kenny de ses efforts pour maintenir les liens avec les techniciens et les aider à surmonter cette période particulièrement éprouvante.

c) Situation sportive : Michel KERISIT a réuni très récemment la CSR pour annoncer les propositions suivantes :

- Arrêt des championnats régionaux par équipes
- Arrêt de toutes les épreuves individuelles régionales

Vote pour l'arrêt des compétitions :

POUR : 22
 CONTRE : 00
 ABSTENTION : 00

Michel apporte les précisions suivantes :

- Les championnats de France jeunes 2019-2020 sont prévus se tenir à effectif réduits dans plusieurs salles disséminées.
- La période de mutation est rallongée jusqu'au 30 juin
- Seuls, les play-offs de N1 au niveau national sont envisagés (voir décisions sanitaires),
- La date d'engagement des équipes régionales est envisagée pour le 2 juillet
- Michel ne souhaite pas procéder à des repêchages au-delà des 3^{ème} de poule en PR
- Le calendrier fédéral, version 1 vient de parvenir à la Ligue et la préparation du calendrier régional est prévu le 8 mai 2021.

4) Décisions pour la saison 2020/2021

Suite à l'arrêt du championnat, le Bureau exécutif met au vote un certain nombre de propositions : Avant de procéder au vote, un long temps d'échange a été réservé où chacun a pu faire partager ses réflexions sur des sujets particulièrement difficiles et passionnés.

A. Remboursement du championnat par équipes régional : 100%

POUR : 17
CONTRE : 4
ABSTENTION : 1

Proposition adoptée

B. Remboursement des inscriptions au Critérium Fédéral : (part Ligue 100 %)

POUR : 17
CONTRE : 4
ABSTENTION : 1

Proposition adoptée

C. Remboursement de la part affiliation Ligue pour 50 %

POUR : 15
CONTRE : 01
ABSTENTION : 06

Proposition adoptée

D. Remboursement du Pôle Espoir au prorata des services non rendus.

POUR : 22
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Proposition adoptée : A préciser que la Ligue préviendra les clubs de ces joueurs de ces dispositions.

- E. Mise en place d'un fond de solidarité pour les clubs en difficulté : Montant 10 000 €. Les conditions : Remplir le dossier de demande LBTT. Les dossiers seront étudiés au cas par cas. Elle se fera avec l'accord des Comités**

POUR : 20
CONTRE : 00
ABSTENTION : 02

Proposition adoptée

F. Gratuité des tournois 2020-2021

POUR : 20
CONTRE : 00
ABSTENTION : 02

Proposition adoptée

Les Membres du Bureau ne souhaitent pas par contre proposer des remboursements pour les factures suivantes sur 2020/2021 :

- Coût des licences (part Ligue)
- Coût des mutations

5) Réflexion sur les stratégies du plan de relance pour 2021/2022

- La Fédération a mis en place un plan de relance basé sur quatre axes :
 - Mesures financières et reprise de l'activité
 - Un plan sur la communication
 - Accompagnement des clubs
 - Accompagnement des territoires Ligues + Comités
- Un premier grenelle est prévu samedi prochain 17/04/21

Kévin MILON présente un Powerpoint concernant le questionnaire sur la COVID qui a été réalisé en collaboration avec les quatre Comités Départementaux..

Renan le félicite et le remercie pour l'étendu de son travail et le peu de temps qu'il a eu pour décortiquer les résultats du sondage.

Il remercie également les Comités Départementaux et leurs Présidents qui n'ont pas ménagé leur peine et qui fait que le taux de réponse est tout à fait exceptionnel à plus de 83 %.

Recueil des réflexions sur le plan de relance

6) Commission arbitrage-féminines

➤ **ARBITRAGE**

Jean Luc POTDEVIN fait un rapide point de la situation de la tenue des arbitres et Juges-Arbitres :

- Depuis la mi-octobre il a travaillé sur une tenue d'arbitre et de juge-arbitre pour la Ligue de Bretagne.
- Un cahier des charges a été rédigé en concertation avec les membres de la CRA pour : un polo et une veste « type soft Shell » par arbitre et juge-arbitre

- Le choix de la couleur (noire) a été adopté, ainsi qu'une broderie pour les polos et les vestes
- Des badges nominatifs seront confectionnés pour les Juges-Arbitres
- Un fournisseur breton, a été choisi comme prestataire au vu des différents devis étudiés prix de moins de 60€ par tenue (somme annoncée au début du projet) avec comme répartition : 1/3 ligue, 1/3 comités, 1/3 clubs/arbitres.
- Jean-luc remercie Michel KERDONCUFF pour sa collaboration très précieuse dans la venue d'un partenaire la mutuelle MCCI.
- En finalité, grâce à la participation du partenaire cela ne revient plus qu'à 10 € pour chaque entité pour les commandes passées et les commandes à venir pour les futurs nominés pendant l'olympiade.
- Ont été commandées : 160 vestes et 185 polos. La livraison est envisagée courant mai.

➤ FÉMININES

Claire CRUBLET fait un rapide point de l'avancée des travaux de la commission :

A défaut de pouvoir lancer les premières actions compte-tenu de la fermeture des salles, Claire CRUBLET présente le résultat du sondage effectué auprès des licenciées féminines :

- Le questionnaire a été ventilé à 819 féminines pour 204 réponses représentant 24.4%.
- Sophie BODIN évoque l'opportunité pour Claire d'afficher ces actions dans le cadre du dossier de l'ANS PSF où les instances sont priées d'exiger une augmentation de 25% des crédits alloués en faveur du développement du sport féminin.

7) Le point sur la campagne ANS PSF 2021

- Nous venons seulement de recevoir la répartition des sommes allouées aux régions

Année	Fédération	Outre-mer	Enveloppe complémentaire	volant de 7 %
2020	1 409 979 €	76 200 €	116 075 €	093 365,00 €
2021	1 434 922 €	92 528 €	168 700 €	100 444,54 €

- La Fédération se voit percevoir une enveloppe exceptionnelle d'un montant de 306 650 € consacrée exclusivement au plan de relance dont la moitié est réservée aux clubs et l'autre moitié pour les Comités et les Ligues
- La répartition a été réalisée pour 50% en fonction du nombre de clubs par régions et pour les 50 autres % en fonction de la perte du nombre de licenciés par régions.
- La répartition des aides et la note de cadrage viennent d'arriver
- Ci-dessous les sommes attribuées pour la Ligue de Bretagne :

Année	Ligue	Comités	Clubs	Enveloppe plan de relance
2020	14 414 €	09 371 €	19 460 €	-----
2021	13 964 €	15 801 €	24 352 €	10 032 €

- Il y a eu un retard assez important dans l'ouverture de la plateforme
- Les délais ont été repoussés au 2 mai 2021
- Une réunion a été programmée le 14 avril 2021 en présence des clubs ayant perçu des aides la saison précédente afin de les guider dans la présentation des bilans et dans la prochaine demande.
- Une autre réunion est à programmer pour les clubs souhaitant faire une première demande ANS.
- A voir comment la répartition peut se faire sachant qu'il est impératif que cette aide ne soit pas inférieure à 10 032 €.

- Autre avancée importante, le seuil d'éligibilité pour les clubs est descendu à 1 000 € pour tout club qui en plus des 3 actions proposées présentera un projet de relance de l'activité. Cela laissera une plus grande marge de manœuvre pour intégrer davantage de clubs.
- Les crédits de la pratique féminine devront être augmentés de 25 % par rapport aux thématiques de 2020. Cela tombe bien puisque cela fait partie de du projet sportif territorial de la Ligue.
- 5 540 € (2020) _____ 6 800 € (2021)
- Les crédits alloués aux territoires carencés (QPV et ZRR) ne devront pas être diminués en 2021 = 4 015 € (2020)
- Le montant maximum de l'enveloppe sur l'item accession territoriale au sport de haut niveau ne devra pas dépasser 10 % de l'enveloppe de la commission régionale soit pour la Bretagne 4015 €.

9) Questions diverses

- Aucune question diverse n'est posée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

La secrétaire de séance

Le Président de la Ligue

Jacques SORIEUX

Renan THEPAUT